

Découverte macabre à Port-Gentil

Un quadragénaire retrouvé mort pendu près de son domicile

J-PA

Port-Gentil/Gabon

UN homme de 40 ans, répondant au nom d'André Ngoulaba, a été retrouvé mort pendu près de son habitation située dans la zone dite "Inter photo", dans le deuxième arrondissement de Port-Gentil.

La macabre découverte a été faite dimanche au petit matin, par des riverains. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès du quadragénaire, dont le corps sans vie pendait au bout d'une corde attachée sur la branche d'un manguier, devant son domicile. Alertés, les Officiers de police judiciaire (OPJ), dès leur arrivée sur place, ont procédé au constat et effectué des prélèvements.

André Ngoulaba était décrit dans le quartier comme un homme sans histoires, gentil et serviable. Les circonstances de sa mort par pendaison ne sont pas encore élucidées.

Suicide ou acte criminel ? Pour l'instant, aucune piste n'est privilégiée par les Officiers de police judiciaire. Toutefois, à ce stade de l'enquête, divers témoignages font état de ce que la mort d'André Ngoulaba serait liée à son activité professionnelle. En effet, mécanicien propriétaire d'un garage situé à proximité de son domicile, le défunt, avant de se donner la mort, aurait fait des confidences à un membre de sa famille. Il aurait notamment contracté une dette de 700.000 F.CFA, et qu'il ne savait pas comment faire pour la rembourser. Cet argent, aurait-il révélé à son interlocuteur, provenait de la main-d'œuvre perçue pour la réparation du véhicule d'un client. Malheureusement pour le mécanicien, les travaux de réparation dudit véhicule n'ont pas été concluants, alors qu'il avait déjà encaissé les sous. André Ngoulaba, mis sous pression par le propriétaire du véhicule - qui était déjà à bout de patience - alors



Photo : Jean Paulin Alloghro

qu'il ne dispose pas de ressources nécessaires pour éponger dans les délais cette importante dette, aurait donc décidé d'en finir avec la vie.

Sitôt au courant de ce drame, le procureur de la République, les sapeurs-pompiers et la Police judiciaire (PJ) se sont rendus sur le lieu de l'horrible découverte pour faire le constat, avant que la dépouille ne soit enlevée par les agents de la Gabonaise de sépulture (Gabosep).

Les agents de Gabosep évacuant le corps sans vie d'André Ngoulaba.

Les faits du week-end

• Un voleur arrêté en plein meeting à Nzeng-Ayong

Un jeune homme a été pris en flagrant délit de vol par des jeunes assurant la sécurité d'un candidat du PDG aux législatives du 6 octobre prochain. C'était, vendredi dernier, au cours d'un meeting au stade "Wembley" de la cité éponyme, au rond-point de Nzeng-Ayong. Le suspect, identifié comme un élève de la classe de 4e au lycée Jean-Hilaire Aubame Eyeghe, aurait subtilisé le sac d'une dame assise devant lui, qui s'était déplacée pour aller se soulager. Il a été neutralisé au moment où il s'apprêtait à prendre la poudre d'escampette avec son butin. Sur les ordres de la propriétaire du sac, il a été copieusement tabassé par ceux qui l'ont arrêté. La victime a, elle aussi, participé à cette punition en donnant des taloches à son bourreau.

• Il se fait humilier devant sa compagne par son ex à l'échangeur d'Awendjé

Un homme a été humilié, samedi dernier, à l'échangeur d'Awendjé, par son ex-petite amie et mère de leur enfant âgé de 4 ans. Motif ? Le père du gamin ne s'occuperait pas du rejeton. Blessée dans son amour-propre, la dame, après plusieurs rappels à l'ordre demeurés vains, aurait décidé de faire payer à son ex-compagnon son attitude d'irresponsabilité. L'occasion lui a donc été donnée samedi dernier. Pendant qu'elle était de passage, à bord d'un taxi, elle aperçoit son ancien ami sur le trottoir, en galante compagnie avec sa nouvelle conquête. Elle descend aussitôt du véhicule de transport en commun, puis, parvenue à leur hauteur, s'est mise à injurier copieusement le père de son enfant. Ce dernier, toute honte bue, n'a pas dit mot, sous les quolibets de plusieurs badauds.

• Un homme se fait mordre par un chien, mais le maître de l'animal refuse de le prendre en charge

Un homme s'est fait mordre par un chien au quartier Nzeng-Ayong-Dragages. Mais, le maître de l'animal refuse de prendre en charge la victime. Selon des sources concordantes, l'homme passait dans une ruelle du quartier. C'est à ce moment précis que le chien, qui était couché dans la concession de son maître, s'est levé et a commencé à aboyer. Puis, il a poursuivi la victime, avant de lui déchirer son pantalon avec ses crocs et de la mordre au niveau du mollet. Le propriétaire de l'animal, qui observait la scène depuis son domicile, a tout simplement indiqué qu'il ne prendrait pas en charge le blessé, estimant que la scène s'est passée sur la voie publique et non dans sa concession. Et d'ajouter que si le chien s'est attaqué au Monsieur, c'est certainement parce que ce dernier l'a provoqué. La victime a décidé de saisir les autorités judiciaires.



Information à la Clientèle

BGFIBank Gabon SA invite les personnes dont les noms suivent à bien vouloir se présenter, dès parution du présent communiqué, auprès des bureaux de sa Direction des Affaires Juridiques, sis au 1er étage de l'immeuble BOUYGUES (en face de l'IST), pour affaires les concernant. Il s'agit de :

- ELITE AGRI
- ELITE CAR
- PROCOPAC
- AFRAM
- LIBREVILLE SERVICE AUTO (M. KOUAKOUA Alain Claude)
- TRANSFORM (M. KOUAKOUA Alain Claude)
- MIKA SERVICES (M. KOUAKOUA Alain Claude)
- TAPA SERVICES (M.SOW MAMADOU)
- OSS PRODUCTION EVENT (OSSAVOU DOUMBE Alain)
- LOUNJOUON ALIMENTAIRE (MOUNCHILI Pierre Ernest)
- SODIPAR (ONDO MOUSTHAPHA TALEB Ould Vali)
- SOGA TRANSIT ( MITOUNGA Jean Bernard)
- KABA PLAST SHOP ( KABA MAMADOU)
- ARO'S SHOP (ALLEVINA AHMED Ousman)
- LE BISTRO (YANGARI Stephane)
- SOCODIAP (DIAWARA Fousseini)
- EGACO BTP (OKJENI Alain)
- THE INTERNATIONAL TRADES STORE GABON (DEMBA Yhieny)
- FRUITS FOODS (TOYA Rodolphe)
- GLOBAL SERVICE (ANDZOUA OFOUNDA Simplice)
- LA GRANDE PHARMACIE L'ACACIA (NZOUGOU Casimir Raoul)
- TAMBACO (TAMBADOU Ousmane)
- SOCIETE DAUPHIN SERVICES (M. MANGAYANO SIMONET - Charles)
- MK SERVICES (M. KONARE Malick)
- MATERIAUX CONSTRUCTION DE L'ESTUAIRE
- ISIDORE GARCIA CLAVIJO (M. CLAVIJO GARCIA Isidore)
- PANGOLA AFRIQUE (M. AUROY Dominique)
- OMEGA BTP GABON
- G S IMMO
- GENIE-TP
- SITEC BTP
- ENTREPRISE DE PREST DE SERVICE GABON
- (REMANDE Roger)
- 2A3 DIMENSIONS (MARTEAUX Aline Ursula)
- ASHNAJ IMPORT EXPORT
- STAN'EVENTS ET SERVICES (MAVULE NZE Stanicar)
- YANGARI P/C NORD-OUEST « TENDANCES »
- LGBTP (DIAWARA Alhassane)
- GABON CONTACTS (M. MVOURI Modeste)
- MEDIA TAXI (BABOUSSA BIKELE Daniel)
- GARDENERS WORLDS SERVICES (OYONE Evine Michel)
- KOYO DIVINE MARKET (ITCHETCHE MAYOMBO Louise)
- ETS KABALA (M. DIAKITE MAMADOU)
- POLYCLINIQUE DE BETHESDA (Dr FYLLA Max)
- ERGI COM (M.BISSIEMOU KOUMBA Aymar Gildas)
- LUXURY CAR SAV (M.KADDI Abderrahim)
- ART-TP (M.ONDIAS SOUNA Stephane)
- AFRICOM (MBOUMBA KOUMBA Abdoulaye)
- ABT ASSUREURS CONSEILS (ASSEKO BIDANG Tripard)
- ALVARES SERVICES (NGUEMBA Fabrice)
- PIERRE SPORT (M.TCHAKOUE Pierre)
- LA SAVEUR LOCALE
- ALISSOUTIN CYR ARMEL
- ABISSI KOUSSOU GAETAN
- MASSARD KABINDA NDIINGA PASCAL
- EDINGUI OKOKA DORIS CLAUDIA
- PAMBOU MOULOMBI MARC HANS
- MOUSSI THEODORE
- LIKIKOUET SERGE JOEL
- MBOUMBA ALAIN MICHEL
- LITTORAL BASKET CLUB
- ETENO RODRIGUE
- ALLOGHO MICHAEL STEPHANE
- KONDE SECOUBA
- NZE DOUMINGOU AXEL CLYDE
- OWASI MPAMAH VICTOR
- ELIWANTCHONI GUY SERGE
- ELLA NZUE FRANCOIS XAVIER
- ONDO BISSOU PIERRE NOEL
- NGOUA SANDRA BEKALE
- LINDZONZO Gontran Maxael
- NGOUNGOULOU YACOUBAH Brice
- ELIBIYO Ulrich Wilder
- LEMINA MEYO Achille Cédric
- ETOGO EMANE Boniface
- MAGANGA Max Farland
- BANGA WAGUE Bertine
- ASSARI Platini
- NDA NDONG ALLARD Carine Natacha
- BOUMI Eric Thierry
- AMISSA YAKOMA Louise Andree
- DITENGOU Lubin Paul
- MBOUMBA MOULOUNGUI Ditu-bihy
- MOUNGUENGUI Barthelemy Diaz
- MOUDOMBI Ghislain
- MOUNDANGA Hyacinthe
- MVE MENGNE Giscard
- MAYIKA Lydie Claire
- OYOUNE Dimitri Alexandre
- AIT-OUKHARRAZ Abdesslam
- BILLIE BI EMANE NEE GNINGONE Jeannine
- MOUCKAGNY Evelyne Gwannaelle
- AZEME NDONG Patrice
- NGONDJOU Celestine
- GAVEZ DE CAMPOS Iris Francine
- MINDZIE Flore Patricia
- BORA NONDAH Marie Emma
- MOKOKO Philippe Arnold
- MEBALE ME NGUEMA Davis
- ASSEY MIKKO Noel Christian
- ENGOME Jeannette Aristide
- ANGUILE Desire Elvis Yann
- NGUEMA NKOUGHO Maurice
- BONGO Christian

Passé le délai de 8 jours, BGFIBank Gabon SA se réserve le droit de mettre en œuvre toute procédure de droit.

Le présent communiqué tient lieu de convocation.

Fait à Libreville, le 28 Septembre 2018

LA DIRECTION GENERALE